

Exercer la mission de formateur en entreprise (Formation certifiante)

4 jours + 2h certification (30h)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 23/05/2024

2180€ NET

Professionnels invités à accompagner leurs collaborateurs dans leur montée en compétences et à leur transmettre leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être

Objectifs

- Analyser un besoin de formation interne à l'entreprise (dont finalités et enjeux, caractéristiques publics, compétences à acquérir et/ou renforcer)
- Identifier et organiser les objectifs pédagogiques pour assurer l'efficacité de la formation et du processus de conception
- Préparer une action de formation interne à l'entreprise en cohérence avec les enjeux de l'entreprise, les compétences visées et les objectifs pédagogiques identifiés
- Animer les séquences de formation en mobilisant des techniques pédagogiques adaptées au public et en favorisant l'implication des apprenants
- Suivre et évaluer les acquis des stagiaires / salariés de l'entreprise de manière objective

Compétences visées

- Identifier des besoins de compétences de l'entreprise
- Préparer une action de formation interne
- Animer des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise
- Suivre et évaluer les acquis des stagiaires/salariés de l'entreprise

Public

Toute personne amenée à exercer le rôle de formateur en entreprise (concevoir, animer et évaluer une séquence de formation)

Prérequis : Aucun Prérequis pour la certification : Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos centres de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Exercer la mission de formateur en entreprise (Formation certifiante)

Programme

Se situer dans le processus de formation

- Le processus de formation (de l'analyse du besoin à l'évaluation du retour sur investissement) : Étapes, Acteurs, Indicateurs de réussite / échecs (les 4 niveaux d'évaluation de la formation)
- Le rôle du formateur

Analyser le besoin de formation

Différencier et identifier :

- Les enjeux de la formation ou la problématique à l'origine de la demande de formation
- L'objectif opérationnel ou objectif de formation ou compétences visées
- Objectifs pédagogiques
- Associer les acteurs pertinents dans le cadre de l'analyse du besoin
- Identifier les contraintes de déploiement de l'action de formation
- Utiliser une grille d'analyse du besoin

Expliquer les principes de base de la pédagogie des adultes

- Expérimenter et identifier les freins et leviers de l'apprentissage aux niveaux de la motivation, de l'attention, de la perception, de l'organisation et de la mémorisation.
- Identifier les avantages et limites :
- Les différentes méthodes pédagogiques (expositives, interrogatives, démonstratives, actives et participatives)
- Les différentes modalités pédagogiques (présentiel / distanciel/multimodal ; synchrone / asynchrone)

Concevoir un scénario de formation ou un déroulé pédagogique

- Décliner un objectif de formation (ou compétence visée, ou objectif opérationnel) en objectifs pédagogiques
- Structurer les objectifs pédagogiques pour optimiser le déroulement de la formation et la conception de la formation.
- Identifier les activités typiques de la formation "faciles" à mettre en œuvre et "efficaces" en fonction de la typologie de l'objectif pédagogique.
- Concevoir un scénario pédagogique en adéquation avec les objectifs pédagogiques, les enjeux de la formation et les compétences visées et leur contexte d'exercice.
- Organiser l'introduction des séquences formation afin de favoriser la motivation et l'implication des stagiaires.
- Prévoir des activités et les organiser de manière à faciliter la compréhension et la mémorisation, maintenir la motivation et l'attention des stagiaires, assurer l'évaluation objective de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Animer une formation

- Faire un exposé à l'aide d'un support
- Faire débattre

Exercer la mission de formateur en entreprise (Formation certifiante)

- Faire travailler en sous-groupe
- Faire travailler individuellement
- Faire partager les productions des stagiaires
- Évaluer la progression individuelle des stagiaires
- Gérer le temps et les interactions
- Gérer les questions et les aléas en fonction des objectifs pédagogiques et des enjeux de la formation.
- Mobiliser les stagiaires en début de formation et lors des transitions.
- Maintenir l'attention et la motivation des stagiaires.


Évaluer et suivre


- Connaître les exigences en matière de suivi et d'évaluation
- Connaître les exigences liées à la Certification Qualiopi
- Rendre compte des résultats d'une évaluation au commanditaire et au stagiaire
- Proposer des adaptations en fonction des résultats.
- Faire évoluer sa formation

Produire des supports de formation en adéquation avec le public et les conditions de déroulement de la formation

- Produire des supports d'exposé efficace
- Produire des supports d'exercice
- Produire des supports d'évaluation


Dates & lieux

 11, 12, 18 et 19 mars 2024 + certification le 25 mars 2024

 Nantes / St-Herblain

 25, 26 mars et 15, 16 avril 2024 + CCE le 30 avril 2024


 Le Mans

 26, 27 mars, 02 et 03 avril 2024 + certification le 15 avril 2024

 La Roche sur Yon

 16 et 17 mai et 10 et 11 juin 2024 + certification le 12 juillet 2024

 Angers

 23, 24 mai et 17, 18 juin 2024 + certification le 24 juin 2024

 Laval

Exercer la mission de formateur en entreprise (Formation certifiante)

-  30, 31 mai, 06 et 07 juin 2024 + certification le 10 juin 2024
 Nantes / St-Herblain
-  26, 27 septembre et 10, 11 octobre 2024 + CCE le 08 novembre 2024
 Le Mans
-  03, 04, 10 et 11 octobre 2024 + certification le 21 octobre 2024
 La Roche sur Yon
-  07 et 08 octobre et 07 et 08 novembre 2024 + certification le 03 décembre 2024
 Angers
-  14, 15 novembre et 16, 17 décembre 2024 + certification le 20 décembre 2024
 Laval
-  07, 08, 14 et 15 octobre 2024 + certification le 21 octobre 2024
 Nantes / St-Herblain
-  21, 22, 28 et 29 novembre 2024 + certification le 02 décembre 2024
 Nantes / St-Herblain

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formation.

[En savoir plus sur la certification des compétences en entreprise](#)

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur

Exercer la mission de formateur en entreprise (Formation certifiante)

expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillées de nos infrastructures. Pour les classes virtuelles : Avant la Formation ; La vérification du fonctionnement du matériel de visio conférence est assuré auprès de chaque participant Pendant la Formation ; Une assistance technique (Hotline) est disponible pour résoudre les problèmes techniques

Validation/Certification

Certificat de Compétences en Entreprise

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation Pour les CCE : épreuve sur table de 2h (proposée dans un délai de 2 à 4 semaines à l'issue de la formation) ou constitution d'un portefeuille de preuve (Le dossier doit être remis dans un délai de 1 à 3 mois à l'issue de la formation. Cette démarche peut être conduite en autonomie ou accompagnée, nous contacter) Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré. Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux salariés ou demandeurs d'emploi de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi. Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise "Exercer la mission de formateur en entreprise" est une reconnaissance formelle, inscrite au Répertoire Spécifique, depuis le 17.03.2021 sous le n°RS5365